

# NOS LIBERTÉS CONFINÉES

# 3

## VISIOCONFÉRENCES

**21.01** 12h-14h  
L'effacement du citoyen

**04.02** 12h-14h  
Le droit à la santé plus  
fort que les libertés  
fondamentales ?

**25.02** 12h-14h  
Retrouver le chemin des  
libertés

### Informations et inscriptions :

[www.chateaugoutelas.fr](http://www.chateaugoutelas.fr) | [www.barreaulyon.fr](http://www.barreaulyon.fr)

#### Organisation



#### En partenariat avec



Ligue  
des droits de  
l'Homme



# NOS LIBERTÉS CONFINÉES

*Un cycle de trois visioconférences (janvier-février 2021) coorganisé par l'Observatoire lyonnais des libertés publiques et le Château de Goutelas, Centre culturel de rencontre*

Les dispositions légales et réglementaires adoptées en France pour faire face à l'épidémie en cours, notamment la création d'un régime d'« état d'urgence sanitaire » par la loi du 23 mars 2020, ont apporté ou permis d'apporter des restrictions inusitées à des libertés constitutionnellement garanties. Diverses dispositions prévues par la proposition de loi « relative à la sécurité globale » et le projet de loi « confortant les principes républicains » suscitent inquiétudes et protestations. Voilà qui commande de s'interroger sur l'état de « l'État de droit » dans ce pays.

Les trois visioconférences proposées ont pour ambition de comprendre comment certaines innovations juridiques des années récentes ont abouti à une sorte **d'effacement du citoyen par altération de ses libertés et réduction du rôle de la délibération démocratique** (première conférence), en quoi **le « droit à la santé » peut justifier certaines de ces restrictions** (deuxième conférence), et ce qui pourrait permettre de **retrouver le chemin des libertés** (troisième conférence).

En ouverture et en écho de chaque conférence, **l'artiste et commissaire d'exposition Thierry Fournier** présentera brièvement sa pratique et une œuvre.

## Conférences gratuites sur inscription

### Inscription en ligne :

- Conférence du 21/01 :

[https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\\_Rw2\\_nurdS9qxeMSV-wIDUQ](https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_Rw2_nurdS9qxeMSV-wIDUQ)

- Conférence du 04/02 :

[https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\\_5g0eHpL\\_S\\_214f5RTGJn6w](https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_5g0eHpL_S_214f5RTGJn6w)

- Conférence du 25/02 :

[https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\\_C6V1EXb0RIK6dCDy-pDbMw](https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_C6V1EXb0RIK6dCDy-pDbMw)

La création d'un nouvel état d'urgence sanitaire par la loi du 23 mars 2020 conduit à mesurer **l'impact de l'état d'urgence sécuritaire** et à s'interroger sur la normalisation et la banalisation de l'urgence depuis 2015, l'affaiblissement des contre-pouvoirs et l'altération du rapport aux libertés. **Quelle place pour le citoyen « confiné » face à un Etat toujours plus intrusif ?**

*Modération par **Franck Heurtrey**, avocat, président commission droits de l'Homme et libertés publiques du Barreau de Lyon*

Introduction :

**Serge Deygas**, Bâtonnier du Barreau de Lyon

**Marie-Claude Mioche**, Présidente du Château de Goutelas

Avec :

**Mireille Delmas-Marty**, juriste, professeure émérite au Collège de France et membre de l'Académie des sciences morales et politiques

**Karine Roudier**, maître de conférences en droit public, directrice adjointe de l'équipe de droit public - Sciences Po Lyon

**Jean-François Barre**, avocat, vice-Bâtonnier élu, ancien président de la commission droit pénal du Barreau de Lyon

## **La Main invisible**

En introduction de cette conférence, l'artiste et commissaire d'exposition **Thierry Fournier** présente *La Main invisible*, série de 8 images numériques d'après des photographies de NnoMan, Amaury Cornu, Benoît Durand, Anne Paq, Julien Pitinome, Kiran Ridley et Charly Triballeau.

*La Main invisible* transforme des photographies de reportage qui témoignent de violences policières, en effaçant intégralement les policiers de l'image.

# NOS LIBERTÉS CONFINÉES

JEUDI 04/02

12h-14h

Le droit à la santé plus fort que les libertés fondamentales ?

À partir des points de vue de juristes, d'un philosophe et d'un médecin, on s'interrogera sur la justice et la justesse des mesures restrictives de libertés (d'aller et venir, de la vie privée, du travail, d'entreprendre, etc.) adoptées au titre de « l'objectif de valeur constitutionnelle de protection de la santé », et sur le fondement que peut leur assurer l'éthique de responsabilité des médecins.

Modération par **Olivier Leclerc**, membre du conseil d'administration du Château de Goutelas, directeur de recherches au CNRS

Introduction :

**François Heudron**, médecin, secrétaire général adjoint du Conseil régional de l'Ordre des médecins Auvergne-Rhône-Alpes de Lyon

**Serge Deygas**, Bâtonnier du Barreau de Lyon

Avec :

**Antoine Jeammaud**, Château de Goutelas, Professeur de droit honoraire de l'Université Lumière Lyon 2

**Claude Gautier**, Professeur de philosophie à l'École normale supérieure de Lyon, ancien directeur de Triangle (UMR CNRS)

## Grave

En introduction de cette conférence, l'artiste et commissaire d'exposition **Thierry Fournier** présente l'installation générative *Grave*. Un très grand écran au sol diffuse l'image d'une pierre tombale dont toutes les inscriptions (nom, dates, épitaphe) ne cessent de se réécrire, comme si elle était restée vivante. Le projet évoque ironiquement l'idéologie transhumaniste d'une réécriture illimitée de la vie, où tout serait toujours possible, y compris après la mort.

# NOS LIBERTÉS CONFINÉES

JEUDI 25/02

12h-14h

Retrouver le chemin des  
libertés

Les décisions prises au niveau central échouent à instaurer la confiance des citoyens dans l'action de l'Etat. Comment sortir de l'état d'urgence permanent, en redéfinissant la place des collectivités territoriales, des associations, des experts et des citoyens eux-mêmes ? Quel rôle pour le Défenseur des droits, la commission nationale consultative des droits de l'Homme ?

Quelle place dévolue à l'autorité judiciaire et au justiciable qui subit une procédure dégradée par des innovations telles que la visio-audience ou la procédure sans audience ?

*Modération par **Myriam Plet**, avocate honoraire et membre du conseil d'administration du Château de Goutelas*

Introduction :

**Patrick Canin**, maître de conférences en droit privé, membre du bureau national de la Ligue des Droits de l'Homme

Avec :

**Jean-Michel Clément**, député de la Vienne

**Vincent Beillard**, ancien maire de Saillans (Drôme)

**Jean-Philippe Petit**, avocat au barreau de Lyon

## Ecotone

En introduction de cette conférence, l'artiste et commissaire d'exposition **Thierry Fournier** présente *Ecotone*, un paysage artificiel généré et habité par des voix de synthèse qui lisent en temps réel tous les messages que les internautes postent sur Twitter à propos de leurs désirs.

# NOS LIBERTÉS CONFINÉES

## Les organisateurs

L'**Observatoire lyonnais des libertés publiques** est un collectif d'organisations et institutions multi professionnel et disciplinaire créé à l'initiative du Barreau de Lyon à l'issue du premier confinement en mai 2020. Son ambition est d'alerter et de sensibiliser les citoyens sur les restrictions aux libertés publiques prises par les pouvoirs exécutifs et législatifs dans le cadre de la crise sanitaire actuelle.

[www.barreaulyon.com](http://www.barreaulyon.com)

Le **Château de Goutelas**, labellisé Centre culturel de rencontre par le Ministère de la Culture, développe, dans un site patrimonial, un projet culturel et scientifique autour de trois valeurs profondément inscrites dans son histoire et toujours à renouveler : l'humanisme, le droit et la création. Initiatives et partenariats associent recherche et créativité dans les domaines artistiques traditionnels et dans le domaine juridique, avec la volonté constante de susciter la participation d'un large public.

[www.chateaudegoutelas.fr](http://www.chateaudegoutelas.fr)

## L'artiste invité

**Thierry Fournier** est artiste plasticien et commissaire d'exposition. Sa pratique se déploie aux frontières du vivant pour aborder des questions d'altérité, dans un sens aussi bien anthropologique que sociétal : installations, objets, pièces en réseau, vidéos, prints... Il est également éditeur (notamment antiAtlas-journal.net) et enseignant en art (Sciences Po Paris). Architecte de formation, diplômé de l'École nationale supérieure d'Architecture de Lyon, il est né à Oullins en 1960. Il vit et travaille à Aubervilliers.

[www.thierryfournier.net](http://www.thierryfournier.net)

